

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

---

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION  
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE350

présenté par

Mme Mette, rapporteure pour avis au nom de la commission des finances (articles délégués 20, 20  
bis, 35, 36 et 37)

-----

### ARTICLE 37

Compléter cet article par les deux alinéas suivants :

« 3° En conséquence, au troisième alinéa du même article, le mot : « deuxième » est remplacé par le  
mot : « troisième » ;

« 4° En conséquence, au 1° de l'article L. 352-5, les mots : « au premier alinéa » sont remplacés par  
les mots : « aux deux premiers alinéas ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.